

BDE - UTC

Procès-Verbal

Conseil d'Administration

Le mardi 5 juin 2018



Le présent procès-verbal comporte 14 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couttolenc - 60200 Compiègne
Tel : 03 44 23 43 85 - Mél. : bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

1. Ouverture du Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 19h le mardi 5 juin 2018 dans une salle de réunion de la MDE à l'UTC, Rue Roger Coutollenc, à Compiègne.

Pour rappel les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles 18 à 22 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « sont membres du CA :

- Les membres du bureau restreint du BDE-UTC
- Le président, le secrétaire et le trésorier de chaque pôle

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- Une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC soit 6 voix ;
- Deux voix par représentant de pôles, soit 6 voix par pôle »

1.1. Membres

Etaient présents :

Nom	Prénom	Association	Poste	Voix
GNAEDIG	Manon	BDE-UTC	Trésorière	1
OUATTARA	Guillaume	BDE-UTC	Vice-président	1
MARCHAND	Matthieu	BDE-UTC	Vice-président	1
FOL	Loreline	PAE-UTC	Présidente	2
MALCHAIR	Perrine	PAE-UTC	Secrétaire	2
POTIER	Alexandre	PSEC-UTC	Président	2
MONNERET	Fabien	PSEC-UTC	Secrétaire	2
ROISIN	Oscar	PTE-UTC	Président	2
HUET	Rémy	PTE-UTC	Trésorier	2
HOULLIEZ	Solène	PTE-UTC	Secrétaire	2
GUILBERT	Nicolas	PVDC-UTC	Président	2
EBEYER MASOTTA	Marie	PVDC-UTC	Trésorière	2
COURDAVAULT-DUPRAT	Antoine	PVDC-UTC	Secrétaire	2

Etaient absents :

Nom	Prénom	Association	Poste	Voix
SAINTE-CLUQUE	Paul	BDE-UTC	Président	1
GUENNEUGES	Liza	BDE-UTC	Secrétaire	1
GODART	Juliette	BDE-UTC	Vice-Présidente	1
LAFOND	Colin	PTE-UTC	Trésorier	2
MULLIEZ	Martin	PAE-UTC	Trésorier	2

Manon GNAEDIG, Trésorière du BDE-UTC, possédait exceptionnellement 2 voix suite à la procuration (1 voix supplémentaire) réalisée par Paul SAINTE-CLUQUE. (Cf. annexe 1).

Matthieu MARCHAND, Vice-président du BDE-UTC, possédait exceptionnellement 2 voix suite à la procuration (1 voix supplémentaire) réalisée par Juliette GODART. (Cf. annexe 1).

Alexandre POTIER, Président du PSEC-UTC, possédait exceptionnellement 4 voix suite à la procuration (2 voix supplémentaires) réalisée par Colin LAFOND. (Cf. annexe 1).

Perrine MALCHAIR, Secrétaire du PAE-UTC, possédait exceptionnellement 4 voix suite à la procuration (2 voix supplémentaires) réalisée par Martin MULLIEZ. (Cf. annexe 1).

Oscar ROISIN, Président du PTE-UTC, possédait exceptionnellement 3 voix suite à la procuration (1 voix supplémentaire) réalisée par Liza GUENNEUGUES. (Cf. annexe 1).

Comme stipulé dans l'article 20 des statuts du BDE-UTC, un quorum d'un tiers des voix délibératives est requis pour la tenue du CA, soit 10 voix. A l'ouverture, 30 voix étaient présentes, le conseil d'administration a donc pu avoir lieu.

1.2.Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du 29 mai, l'ordre du jour est le suivant :

- Vote des conventions de pôles
- Vote des modifications du RI
- Vote l'ajout des annexes partenariat, conventions de pôle et de la convention de sanctions
- Avance de trésorerie SDF (7 500€)
- Vote d'un partenariat avec School Phenomenon
- Questions diverses

2. Vote des modifications du RI

La séance s'ouvre sur le vote des modifications du RI. Les différents articles modifiés ou ajoutés sont présentés aux membres du CA du BDE-UTC.

Article 12 :

Plusieurs points sont soumis à questionnement.

> Que signifie le terme prérogative ?

> N'est-il pas nécessaire de préciser qu'il est **obligatoire** de passer par le CA pour appliquer ses différentes prérogatives ?

L'article 12 sera soumis au vote.

Article 13 :

L'ajout de la mention « et à eux seuls » pose question dans l'article 13. Rien n'est décidé sur ce point, les modifications pour le reste de l'article 13 seront soumises au vote.

Annexe 3 – Charte du consommateur responsable :

La mention « du bureau du BDE-UTC » est remplacée par « le comité en charge des sanctions ».

Annexe 5 - Charte d'affichage dans les bâtiments de l'UTC :

La charte d'affichage est présentée, les modifications détaillées par le vice-président du BDE chargé de la communication.

Les modifications sont soumises aux votes.

Rémy Huet demande à ce que le vote soit fait article par article. Le conseil d'administration s'y oppose :

- Abstentions : 0
- Blanc : 0
- Contre : 28
- Pour : 2

Rémy Huet demande, donc, un vote à bulletins secrets dans une urne « Belin ».

Vote :

- Abstentions : 0
- Blanc : 0
- Contre : 3
- Pour : 27

La modification du règlement intérieur et l'ajout des 11 annexes est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

3. Vote de l'avance de trésorerie de la SDF

Présentation du projet par Laure Decaudin, présidente de l'association Soirée des Finaux :

L'événement accueillera 2200 personnes maximum. L'avance de trésorerie permettra de payer le Tigre (technique), la sécurité, les animations et les navettes qui demandent des acomptes.

La subvention FSDIE arrivera plus tard. L'association demande 2500€ au FSDIE.

L'association a besoin de 7323€, elle demande 7500€.

Avance du PAE de 1000€.

Vote :

- Abstentions : 0
- Blanc : 0
- Contre : 0
- Pour : 30

L'avance de trésorerie est votée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4. Vote des conventions de pôles

Convention PTE : Modification de la mention « ed Compiègne » par « de Compiègne ».

Vote :

- Abstentions : 0
- Blanc : 0
- Contre : 0
- Pour : 30

La modification de la convention est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5. Vote de la convention de partenariats

La mention « le nom de l'entreprise » est changée par « le nom du partenaire ».

Vote :

- Abstentions : 0
- Blanc : 2
- Contre : 0
- Pour : 28

La modification de la convention est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

6. Vote de la convention des sanctions

La vote ayant déjà eu lieu dans le cadre d'un Conseil d'administration. Aucun vote n'est réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration est clos par la présidente de séance.

La présidente de séance
Manon Gnaedig

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gnaedig', with a large, sweeping initial 'G'.

Le secrétaire de séance
Guillaume Ouattara

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ouattara', with a large, sweeping initial 'O'.